

INFORMATIONS PARKOURS

Nous proposons le **tutorat du soir Parkours** pour les **élèves du collège** à la **rentrée prochaine**.

Les élèves sont accompagnés en **petits groupes de quatre à cinq élèves** par un **tuteur étudiant sélectionné et formé**, directement **dans les locaux de l'établissement**, après la journée de classe pour une séance d'une heure et demie. Le dispositif est encadré par un **coordinateur**, qui fait le lien avec l'établissement, et est à l'écoute de votre enfant pour l'aider à **progresser au maximum dans sa scolarité**.

Votre enfant réalise **ses devoirs**, est accompagné dans ses révisions et est épaulé pour **aller au-delà**. Nous lui apprenons également à **s'organiser dans son travail, anticiper, s'entraîner aux examens et se perfectionner**. Au collège, l'accent est mis sur la **prise d'autonomie** pour les plus jeunes. Les plus grands sont quant à eux guidés durant le renforcement des exigences académiques en vue du passage au lycée. Une attention toute particulière sera accordée à la **relecture des leçons** du jour et à la **préparation des évaluations**.

A chaque fin d'étude, le tuteur vous envoie un **SMS récapitulatif de ce qui a été effectué**. En cas de nécessité d'enseignement à distance, une continuité sur Teams sera assurée. Parkours partage les valeurs d'entraide de l'établissement : les familles traversant des difficultés financières pourront obtenir un tarif réduit.

Vous trouverez toutes les **informations pratiques dans la circulaire en pièce-jointe** (tarifs, coordonnées, date de démarrage, etc.).

Le nombre de places est limité et vous pouvez vous rendre sur le site www.parkours.fr pour inscrire votre enfant.